

■ **Théoduloz Frères, Industrie de la pierre naturelle et artificielle**, à Sion, CH-626.2.004.542-8, achat, vente, commerce et travail de toute marchandise dans le domaine de la pierre, ainsi que l'exploitation d'un atelier de la pierre, société en nom collectif (FOSC no 149 du 04. 08. 1994, p. 4373). Nouvelle nature juridique: raison individuelle. Nouvelle raison de commerce: **Théoduloz Jean-Charles, industrie de la pierre naturelle et artificielle**. La société en nom collectif "Théoduloz Frères, Industrie de la pierre naturelle et artificielle" a été dissoute et radiée suite à la sortie de l'associé Yves-André Théoduloz; Jean-Charles Théoduloz, jusqu'ici associé, continue les affaires en raison individuelle au sens de l'art. 579 CO. Personne et signature radiée: Théoduloz, Yves-André, de Nax, à Sion, associé, avec signature collective à deux. Inscription ou modification de personne: Théoduloz, Jean-Charles, de Nax, à Sion, titulaire, avec signature individuelle [précédemment: associé, avec signature collective à deux].

Journal no 807 du 09.05.2007
(03931626 / CH-626.2.004.542-8)